

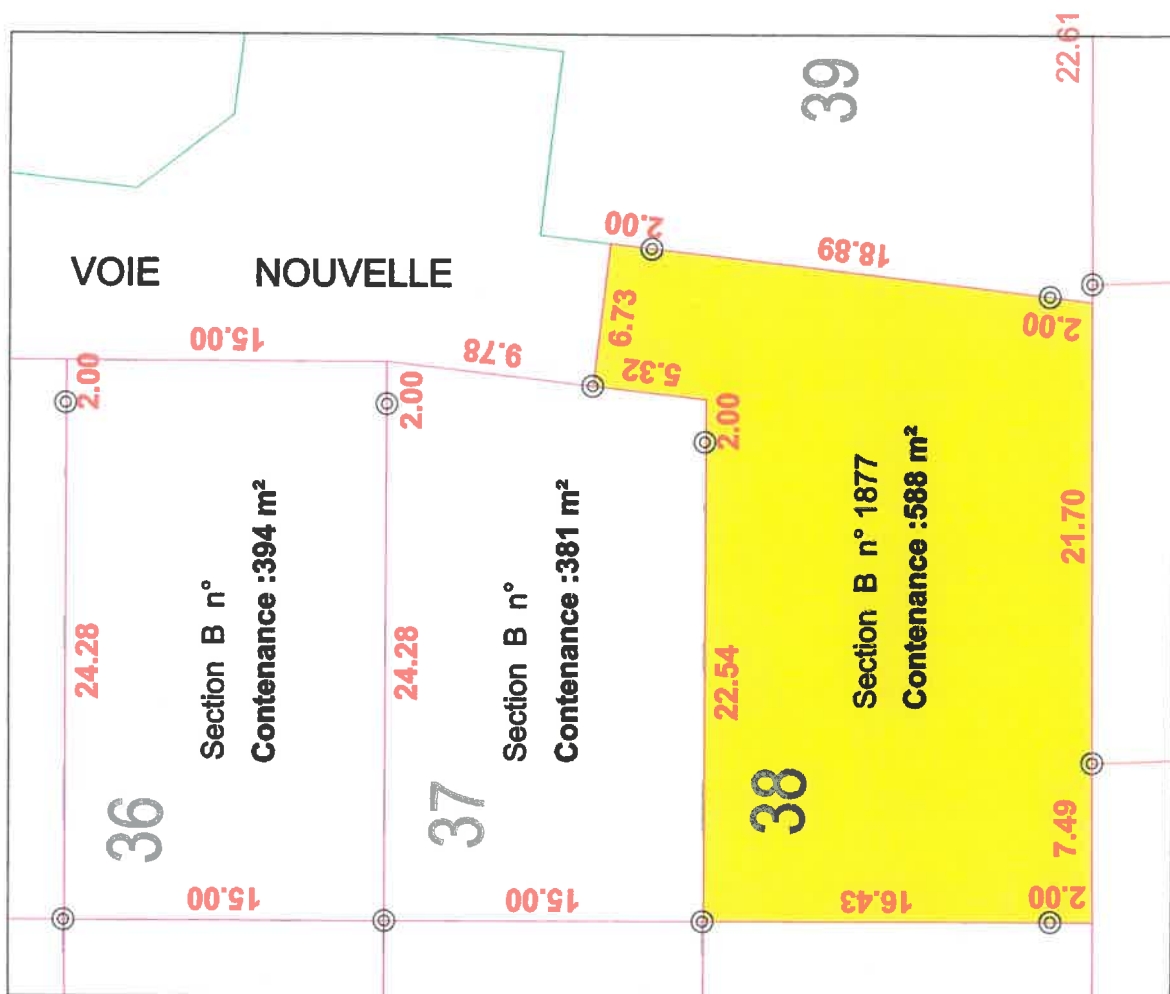
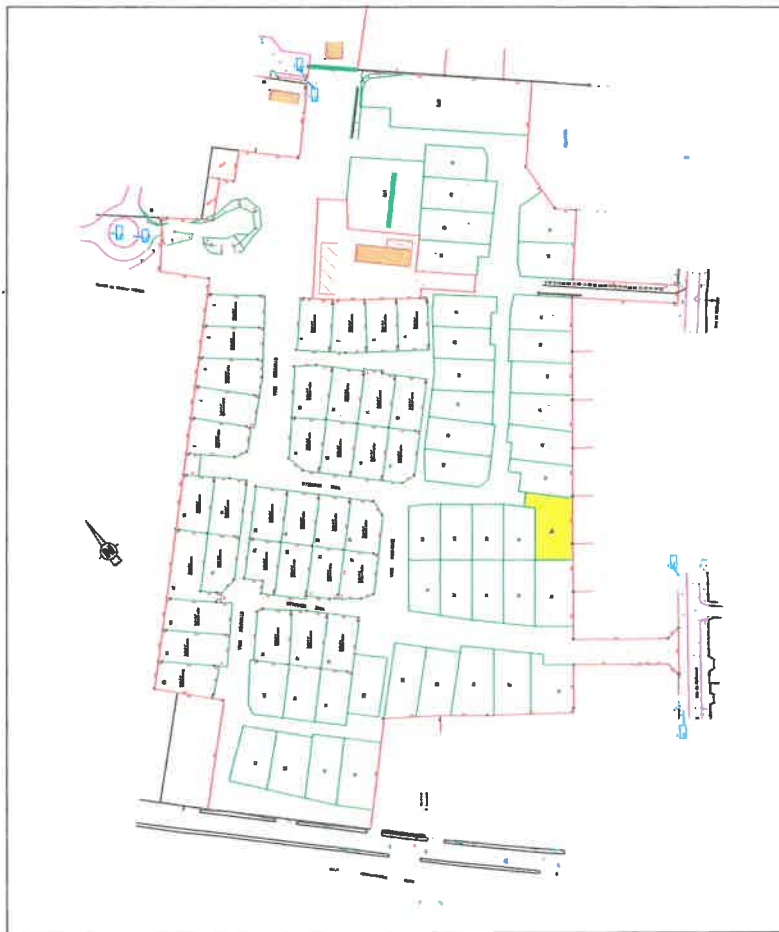
1

Lotissement : "Les Hauts de la Princièrè"

AMENAGEUR : SARTHE HABITAT

PLAN DE VENTE DU LOT n° 38

PLAN DE SITUATION



levé et dressé par J.M PELLE

Géomètre - Expert
112 Boulevard Jenninca Rincuet 72000 LE MANS

12 Boulevard Léoponce Ringuet 72000 LE MANS
Dossier 17086 Tél.02-43-20-48-23 Le 11/08/200

COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE

Lotissement « Les Hauts de la Princière »

Aménageur : SARTHE HABITAT

La société SARTHE HABITAT a été autorisée à lotir un terrain sis à LA SUZE SUR SARTHE (72210). Les terrains sont destinés à la construction de maisons d'habitation individuelles.

Les opérations de bornage et d'arpentage ont été réalisées par la SASU CABINET JM PELLE, Géomètre - Expert au MANS.

DESIGNATION

Le lot n° 38 figure au cadastre de la commune de LA SUZE SUR SARTHE sous le numéro 1877 de la section B pour une contenance de cinq ares et quatre-vingt-huit centiares.
5 a 88 ca

DELIMITATION

Le lot n° 38 borde :

➤ **au nord :**

- Le lot n° 37 suivant une ligne brisée formée par deux droites :
 - ✓ La première droite d'une longueur de 24.54 mètres matérialisée par une première borne ronde située en limite de son extrémité Ouest et une seconde borne ronde située à 2.00 mètres en retrait de son extrémité Est joignant la seconde droite.
 - ✓ La deuxième droite d'une longueur de 5.32 mètres matérialisée par une borne ronde située en limite de son extrémité Nord.
- La voie nouvelle suivant une ligne droite d'une longueur de 6.73 mètres.

➤ **à l'est :**

- Le lot n°39 suivant une ligne droite d'une longueur de 22.89 mètres matérialisée par une borne ronde située à 2,00 mètres en retrait de chacune de ses extrémités.

➤ **au sud :**

- La propriété de Monsieur et Madame SURETS suivant une ligne droite d'une longueur de 21.70 mètres matérialisée par une borne ronde située en limite de son extrémité Ouest.
- La propriété de Monsieur et Madame BAZOGE suivant une ligne droite d'une longueur de 7.49 mètres.

➤ **à l'ouest :**

- Le lot n° 29 suivant une ligne droite d'une longueur de 18.43 mètres matérialisée par une borne ronde située à 2.00 mètres en retrait de sa limite Sud.